

Un "gang des chiffonniers" !

A partir du jeudi 8 octobre à 15h, l'équipe du musée vous invite à participer à un atelier hebdomadaire consacré aux arts du textile (tricot, tissage, crochet, etc...). Cet atelier gratuit est ouvert à tous (y compris les débutants), il se tiendra tous les jeudis de 15 h à 17 h au Musée d'Arts et Traditions Populaires de Champlitte. Ce temps permettra à chacun d'échanger autour des savoir-faire et de contribuer à la future exposition du musée (Un musée habité, qui ouvrira au printemps).

A l'instar des chiffonniers, nous pourrons créer une œuvre collective à partir de textiles récupérés. Les dons de laine, fils, tissus, ouvrages tricotés, vêtements usagés (propres), seront d'ailleurs les bienvenus.

Contact : 03.84.95.76.50



Les activités du club "la joie de vivre" reprennent

- * mardi tous les 15 jours : section Vitrines
- * mercredi de 10 h 30 à 11 h 30 : gym de 14 h à 17 h : réunion-jeux
- * jeudi à 9 h : randonnée-découverte. De 14h 30 à 16 h 30 : informatique
- * vendredi à 9 h : petite et grande marche

Pour tout renseignement, s'adresser à la Présidente au 03 84 67 87 44
mardi 20 octobre à 14 H 30, salle du Club : A. G. exceptionnelle.

Animations d'octobre renseignements 03.84.67.67.19

Dimanche 4 octobre À partir de 8 h	Brocante et vide-grenier de l'école Organisés par les "Amis de l'école" au profit des enfants de la maternelle et du primaire Salle des fêtes. 1 € l'entrée. (Gratuit pour - de 10 ans)
Mercredi 14 octobre à 12h	J. de vivre : Dans le cadre de la semaine bleue, projection rétrospective des animations de l'année. Salle du club.
Sam 17 oct 20h30 salle des fêtes	Théâtre. " <i>La nuit sera chaude</i> " par la Scène Rustique de Hortes. Une pièce écrite par Josiane Balasko,
Dim 18 octobre	Soirée Mexique repas dansant salle Desgrez
Mardi 20 oct 20 h	Café-théâtre "Et si on chantait !" par La Clé du Chœur 20 chansons et tableaux . Au bar la Concorde entrée libre
Dim. 25 oct 12-19 h	Repas dansant du club "la joie de vivre" 03 84 67 65 21
Dim 25 oct	Exposition mycologique. Salle des fêtes de Margilley
Samedi 31 octobre	Halloween à Nouvelle-lès-Champlitte



VILLE DE CHAMPLITTE

elus.champlitte@orange.fr

www.mairie-champlitte.fr

Info municipale n°82
Octobre 2015



Salon du bien-être à la salle des fêtes

Dimanche 13 septembre, 1^{er} salon du bien-être organisé par l'Ail'e au bénéfice de la Micro-crèche. Il a attiré une vingtaine de professionnels, tous ravis d'avoir participé à cette première et quelque 200 "curistes".

Subventions pour vos travaux d'économie d'énergie

Les aides, aide financière et accompagnement, sont reconduites.
Contactez Habitats et développement de Haute Saône 03 84 75 94 43
www.ameliorer-mon-logement.fr ou Aurélie Gineste à la CC4R.

Aides du département aux jeunes étudiants

AFDE : Allocation Familiale Départementale Étudiante : Elle est accordée aux parents domiciliés en Haute Saône sous conditions de ressources. (Coefficient familial mensuel inférieur à 800 €, revenus 2014). L'étudiant âgé de moins de 26 ans avant le 30 juin 2013 peut poursuivre ses études en France ou à l'étranger. **Montant annuel de l'aide : de 240 à 850 €.**

Bourse départementale d'études. Elle s'adresse aux élèves de la 6^{ème} à la terminale, CAP, BEP, BTA, sous conditions de ressources des parents (revenus 2014) et qui ne bénéficient d'aucune aide. **Montant de 60 à 350€.**

Bourse de transport. Elle est réservée aux jeunes INTERNES, collégiens ou lycéens, qui ne sont pas, pour des raisons diverses, transportés gratuitement. **Montant accordé, selon les ressources, de 150 à 380 €.**

Renseignements et dossiers (disponibles à partir du 1^{er} octobre 2015)

www.cg70.fr rubrique "e-services"

Pour l'AFDE : afde@cg70.fr : 03 84 95 78 81

Date limite de dépôt des dossiers : 31 décembre 2015

L'arrêté préfectoral n°442 du 7 août 2015 portant limitation des usages de l'eau est abrogé.

Horaires TER ; Ils sont à votre disposition à la mairie.

Pendant la période scolaire : 4 TER circulent entre Champlitte et Gray :du lundi au vendredi

Départ Champlitte (au château) 6h52 - 8h15 - 12h55 - 17h43

Départ Gray (Gare routière) 7h47 - 12h05 - 17h05 - 18h10

En direction de Chalindrey : le vendredi à 18h38 (au château)

Retour, départ de Chalindrey : lundi à 6h20

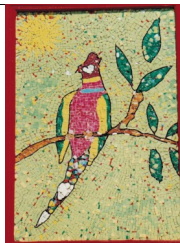
ALSH d'octobre

Il sera ouvert pendant les 2 semaines de vacances scolaires.

Au cours de la première semaine, Geneviève Bernoux animera un stage "mosaïque". Il aura lieu du lundi 19 au vendredi 23 octobre. Cette formation sera offerte à 6 enfants de 8 ans et plus.

Un stage piscine est organisé la 2^{ème} semaine, du 26 au 30 octobre. Il se déroulera dans les mêmes conditions que ceux de Pâques et de juillet, sous la surveillance d'un maître nageur de la piscine de Gray, matin et après-midi. Les enfants seront transportés avec le minibus de l'EHPAD mis gratuitement à notre disposition.

Inscriptions auprès de Gwylene, Chani'loisirs rue du marché



MOBI'SAÔNE, Transport à la demande

Quelques petits aménagements visant à améliorer le service du TAD :

Il est toujours nécessaire de réserver le voyage par téléphone à la CC4R au plus tard la veille avant 12 h au 03 84 67 13 74.

	Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin						
Arrivée au bourg	09h00		Champlitte	Dampierre	Lavoncourt	Champlitte
Retour du bourg	11h00					
Après-midi						
Arrivée au bourg	14h30		Gray 1 ^{ers} et			
Retour du bourg	17h00	Beaujeu	3 ^{èmes} mardi de chaque mois	Champlitte	Dampierre	Dampierre

Le conseil du mercredi 9 septembre a proposé la conclusion d'un partenariat avec la Fondation du Patrimoine afin de restaurer la source de la Douaye et la statue de saint Didier à Frettes. Le même



La fontaine de la Douaye en grand danger

partenariat avait été mis en place pour la réfection du vitrail de l'église de Champlitte-la-Ville. Il permet un subventionnement égal aux dons que peuvent faire des particuliers. Une souscription sera lancée lors de la réalisation de ces travaux.



St Didier, patron de Frettes

Impôts locaux

On en parle beaucoup en cette période de l'année.

Lors de la préparation du budget, en mars dernier, nous avons pris en compte les baisses de dotation de l'état et nous avons alors fait le choix d'augmenter le moins possible les 3 taxes (foncier bâti, foncier non bâti et taxe d'habitation). La base d'imposition à partir de laquelle sont calculées les redevances est fixée annuellement par les services des impôts.

Contrairement à ce que l'on pense, la part la plus importante de ces impôts locaux ne revient pas à la commune.

Taxe foncière, Sur un montant de 500 € de la commune ne prélève que 118 €, le département 382 €.

Taxe d'habitation. Pour un même montant de 500 €, 185 € reviennent à la commune alors que la communauté de communes perçoit environ 310 € (s'y ajoutent 134€ de contribution à l'audiovisuel public).

Vous pouvez vous rendre compte précisément de cela en lisant votre feuille d'imposition.

Pour vos passeports, un service nouveau et pratique : **le timbre électronique**

L'achat de timbres fiscaux est maintenant possible en quelques clics sur le site timbres.impots.gouv.fr. Le paiement se fait directement en ligne avec la carte bancaire. Les références de la transaction et le numéro du timbre acheté sont envoyés immédiatement par courriel ou SMS selon le choix effectué.

Horaires d'ouverture de la **trésorerie de Dampierre**

Lundi - mardi - jeudi : 10h - 12h et 13h30 - 16h

Vendredi : 9h30 - 12h

Mercredi : fermé